

**Observables des classes de CP et de CE1 dans
le domaine « Respecter Autrui »
Egalité filles /garçons - éducation à la sexualité**

1. Pédagogie égalitaire F/G et du « Respecter autrui » : quels gestes professionnels peuvent-ils être des indicateurs quant à la vigilance au respect d'autrui et aux stéréotypes de genre au quotidien dans la classe ?

- la posture :

- on attend une conscientisation du concept de « curriculum caché » (I COLLET : *tout ce qui dans la pratique professionnelle conditionne les élèves de façon inconsciente et en opposition avec les attendus des programmes*) et le développement d'une posture méta quant à la vigilance au respect d'autrui et aux stéréotypes de genre dans les différents actes professionnels

- la neutralité et le refus du militantisme : on attend une vigilance égale, même si c'est sur des objets différents, aux effets de tous les stéréotypes notamment sur les filles comme sur les garçons

- le choix des supports :

- les affichages : le règlement de classe, les responsabilités, les exemples choisis...

- les manuels dans les différents champs disciplinaires (cf. les travaux de H AUCLERT ou de S CROMER)

- la littérature de jeunesse tant dans les textes proposés aux élèves que dans les ouvrages laissés à disposition, par exemple l'attention portée au contenu de la BCD (cf. S CROMER) : le questionnement des textes du patrimoine, l'existence d'albums contre-stéréotypés, l'existence d'albums liés au respect des différences culturelles, culturelles,

- les ouvrages documentaires (cf. les travaux de C DETREZ)

- **les modalités d'adresse et de communication orale vis-à-vis des élèves** (M DURU-BELLAT, N MOSCONI...)

- l'absence de propos sexistes, homophobes, discriminatoires

- la prise en compte des individus, de leur identité propre et de leur liberté de conscience, et non la seule référence à l'appartenance sexuée (cf. les adresses systématiques opposant « les filles » et « les garçons » ou « les princesses » et « les champions » ...)

- l'équilibre des adresses aux filles et aux garçons (cf. le surinvestissement possible vis-à-vis des garçons dans une logique de gestion de classe) tout autant qu'à la diversité liée aux compétences langagières des élèves

- l'utilisation d'un langage professionnel oral visant à l'inclusivité (la juxtaposition de la dénomination masculine et féminine pour éviter le masculin dit générique) et s'appuyant sur les mots justes, notamment dans le cadre de l'EAS

- la dévolution des tâches

- la participation active de tous, la verbalisation des démarches, la prise en charge de la difficulté de l'élève

- la constitution des classes, la distribution des rôles et des responsabilités dans la classe et dans le travail de groupe

- les modalités de travail (travail autonome, collaboration, entraide, ...)
- la participation active de l'élève et les prises de parole

- les modalités de l'organisation et de l'aménagement de l'espace, notamment à l'école maternelle

- des coins-jeux non stéréotypés et accordant une place égale aux garçons et aux filles
- le placement des élèves donnant la priorité à la mixité et non aux groupes d'affinités

- les espaces dans et hors la classe (un point de vigilance dans la cour de récréation, dans les couloirs, dans les toilettes, dans les vestiaires...)

- l'évaluation

- l'évaluation en cours de situation, le statut de l'erreur
- existe-t-il des indicateurs genrés pour l'analyse des résultats des élèves ?
- quel est le poids des stéréotypes, y compris de genre, sur l'évaluation des compétences mais aussi sur la mise en forme des appréciations ?
- quels liens avec l'évaluation des compétences psychosociales, notamment en termes de respect mutuel entre les garçons et les filles et en termes de climat de classe ?

2. Investissement des thématiques « Respecter autrui » et Egalité F/G - EAS : il ne s'agit pas d'un « travail supplémentaire » mais d'une focale à activer dans tous les domaines disciplinaires, quel que soit le cycle

- dans les programmations de la classe : existe-t-il un projet dans l'année intégrant différents domaines disciplinaires (par exemple dans le cadre de la semaine départementale) ? Les séances s'ancrent-elles dans les différents domaines disciplinaires sans se résumer au domaine de l'EMC ?

- dans les parcours des élèves : quels parcours sont investis pour rendre visibles le respect d'autrui, l'éducation à l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes (PEAC, Parcours citoyen) ? pour intégrer l'EAS dans les enseignements (Parcours éducatif de santé) ?

- dans les outils collectifs des enseignants :

- existe-t-il des programmations de cycle ? d'école ? Un projet collectif partagé ? Y a-t-il un axe spécifique dans le projet d'école ?

- dans les outils des élèves : quelles traces dans les cahiers des élèves ? Quelle formalisation de savoirs ? quelle formalisation de compétences ?

- dans le travail avec les parents et les différents partenaires

- en termes de coéducation : les parents sont-ils informés des différents projets menés ? Selon quelles modalités ? Y a-t-il des éléments de langage partagés et harmonisés à l'interne de l'école ? Les parents participent-ils à ces projets, de manière directe ou indirecte ?

- avec les partenaires des communes : comment les ATSEM ou les intervenants municipaux (éducateurs sportifs, dumistes...) sont-ils impliqués ? Existe-t-il une charte spécifique ?

3. Acculturation aux thématiques « Respecter autrui » et Egalité F/G - EAS

- connaissance des attendus institutionnels

- le repérage des thématiques dans les programmes du cycle 1 au cycle 3, dans les différents champs disciplinaires

- la charte de la laïcité, le vadémécum laïcité

- la circulaire du 13 septembre 2018 spécifique à l'EAS (thèmes à traiter, séances à respecter)

- la convention interministérielle pour l'égalité des filles et des garçons, des femmes et des hommes dans le système éducatif, la charte régionale et académique pour l'égalité filles-garçons

- connaissance des ressources didactiques et pédagogiques, notamment institutionnelles

- le référent ou la référente Egalité de la circonscription

- le site départemental : le parcours citoyen, les semaines et journées dédiées à la citoyenneté et à la laïcité, les outils mis à disposition, le protocole pour la Semaine de l'égalité Filles-Garçons

- sur le site Eduscol : les outils pour l'égalité, l'EAS, le parcours éducatif de santé, l'EMC, ...

- les rapports de l'inspection générale dédiés aux thématiques, de l'observatoire de la laïcité

- des sites de référence : la laïcité à l'école, *Les Fondamentaux* (CANOPE, MEN), HUBERTINE AUCLERT, MATILDA EDUCATION, ABDENNOUR BIDAR, HENRI PENA RUIZ, PIERRE KAHN, ...

- connaissance de travaux de recherche

- la pédagogie égalitaire,

- la laïcité, le racisme, l'antisémitisme, les violences sexuelles, ...

- la menace du stéréotype sur les résultats des élèves (les filles en mathématiques, les garçons en Français), l'orientation